



Assurance et Banque

Tout pour votre santé

MA SANTÉ

Votre partenaire santé & bien-être
qui vous accompagne au-delà
des remboursements



Je choisis

une assurance **citoyenne**



Ma Santé, des remboursements adaptés

La retraite, c'est pour vous une nouvelle vie qui commence. Pour appréhender en toute sérénité cette nouvelle étape, découvrez **Ma Santé**, une offre simple (**sans questionnaire médical⁽¹⁾, ni limite d'âge**) et adaptable avec de **meilleurs remboursements** sur les postes de dépenses importants pour vous.

Bien remboursé

- Des formules et options pour **adapter vos remboursements à vos besoins et votre budget** : chambre particulière, audioprothésistes, traitement préventif de la DMLA...

- Des **tarifs négociés** dans notre réseau de partenaires (opticiens, dentistes, audioprothésistes, ostéopathes / chiropracteurs, psychologues, diététiciens).

- Des **remboursements optique et dentaire** qui augmentent dans le temps⁽²⁾ grâce à votre fidélité.

Bien orienté

Pack Assistance Hôpital⁽²⁾

- **En cas d'hospitalisation**, nous vous aidons avant, pendant et après votre séjour à l'hôpital. Qu'il s'agisse du choix de l'établissement, d'une aide-ménagère en sortie d'hospitalisation⁽³⁾, d'un garde malade⁽⁴⁾ voire de la garde de votre animal de compagnie⁽⁵⁾.

- **En cas d'hospitalisation**, vous bénéficiez d'un forfait allant jusqu'à 10 € par jour pour la prise en charge de la location de la télévision, du téléphone et du Wi-Fi.

(1) Sauf Ma Santé 400 % et les formules avec Options Suisse.

(2) Selon la formule et le module choisis.

(3) Dans la limite de 40 heures.

(4) Une fois par an dans la limite de 40 heures.

(5) Une fois par an dans la limite de 250 €.

et des services inclus

Bien accompagné
pour profiter du temps et du bien-être

Le **+** AXA

La Téléconsultation médicale



Consultez un médecin à tout moment par téléphone au 3633 ou vidéo sur www.bonjourdocteur.com. Une ordonnance pourra vous être délivrée si nécessaire.

Le **+** AXA

My Easy Santé



Préservez et améliorez votre santé au quotidien : coaching personnalisé, calcul de votre âge santé, conseils bien-être...

Le **+** AXA

Un réseau de partenaires



Des tarifs négociés auprès des opticiens, dentistes et audioprothésiste, ostéopathes/chiroprateurs, psychologues, diététiciens du réseau Itelis. Jusqu'à 40 % d'économie sur les verres en optique.

Le **+** AXA

Hospipay d'Itelis



Préparez votre hospitalisation ou celle d'un proche en trouvant l'hôpital ou la clinique le plus adapté.



Espace Client Mon AXA

24h/24 7j/7

Accédez à tous vos services

Suivez tous vos
remboursements

Téléchargez
votre attestation
tiers-payant



Transmettez vos documents pour
un **avis sur devis** ou un remboursement

IMPORTANT : La Téléconsultation AXA ne se substitue ni au médecin traitant, ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée, notamment psychologique, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Plus d'informations en dos de couverture.

100 % santé, l'essentiel de la réforme

Pour permettre un meilleur accès aux soins du plus grand nombre, le gouvernement met en place une réforme : le **100 % santé**.

Elle associe 4 acteurs :



L'objectif ?

Pour vous faire bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels, en dentaire, optique et audiologie.

Vous avez maintenant le choix entre plusieurs paniers de soins

Panier 100 % SANTÉ



0 € de reste à charge
sur certains soins et sous réserve :

- de choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- du respect des prix limite de vente par les professionnels de santé.

Panier LIBRE



Reste à charge variable

selon le niveau de garanties de votre contrat.

Vous choisissez librement votre équipement selon vos besoins et vos envies.

100 % santé, l'essentiel de la réforme

Le détail des paniers

Panier 100 % SANTÉ

Dès
2020

- Une monture à 30 € maximum.
- Des verres adaptés à votre vue avec anti reflet, anti-rayure et un aminci.



Dès
2020

- Couronnes en céramo-métalliques sur incisives, canines et 1^{res} prémolaires.
- Couronnes métalliques sur toutes les dents.



Dès
2021

- Appareils avec réducteur de bruit de fond, anti-Larsen, étanchéité, adaptable à l'environnement (calme ou bruyant)
- + 3 options parmi la liste A⁽⁶⁾ comprenant notamment anti-acouphènes, réducteur de bruit de vent, connectivité sans fil.



Panier LIBRE

- Monture au choix.
- Ensemble de l'offre de l'opticien notamment verres de dernière génération, traitement lumière bleue, etc.

Le + AXA

Si vous passez par notre réseau de partenaires santé Itelis, vous bénéficierez dès 2020 selon la formule choisie de :

- **0 € de reste à charge avec l'offre recommandée** du réseau Itelis sur vos verres organiques de marque et des traitements associés selon la correction,
- verres de marque avec origine certifiée.

- Choix des matériaux quels que soient l'acte et la localisation de dent.

- Audioprothèse de votre choix.

(6) Liste A de l'arrêté du 14 novembre 2018 disponible sur www.legifrance.gouv.fr.

Des formules et des modules pour renforcer vos garanties

1. Choix de la formule socle

8 formules possibles pour des niveaux de garanties plus ou moins élevés

2. Possibilité d'ajouter un ou plusieurs modules

Au maximum 3 modules possibles selon la formule souscrite pour renforcer ou ajouter certaines garanties

- Le module confort spécifiquement adapté à vos besoins : audio-prothèse, traitement préventif DMLA⁽⁸⁾, renfort médecine douce et pharmacie.

- Le module HOSPI vous permet de bénéficier de renforts sur la plupart des postes liés à l'hospitalisation.

Formules recommandées

Ma Santé 100 % Néo⁽⁷⁾
Pour une couverture renforcée

Ma Santé 125 % Néo⁽⁷⁾
Pour une couverture optimale

3 modules sont disponibles pour renforcer ces deux formules



Module CONFORT



Module HOSPI



Module CONFORT



Module HOSPI



Le module **OPTIQUE-DENTAIRE** peut être associé à ces formules pour renforcer la prise en charge des équipements du panier libre. Pour comparer les formules, notre simulateur santé est disponible sur axa.fr

⁽⁷⁾ Formules responsables.

⁽⁸⁾ Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). La dégénérescence maculaire liée à l'âge est une maladie de l'œil, qui atteint la zone centrale de la rétine.

 Je choisis
une assurance **citoyenne**

Depuis 2008, à travers son mécénat le Fonds AXA pour la Recherche, **AXA a dédié plus de 23 M€ pour soutenir 103 projets scientifiques en santé dans des institutions françaises prestigieuses** parmi lesquelles l'**Institut Pasteur**, l'**Inserm** ou encore l'**Université de Bordeaux**⁽⁹⁾.

Notre mission d'assureur citoyen, c'est aussi de **soutenir les chercheurs pour faire progresser la science**.

Pour mieux protéger votre santé et celle de vos proches au quotidien, avec la **téléconsultation médicale**, nous vous donnons la possibilité d'entrer en contact 24 heures sur 24 avec une équipe médicale.

**Vous aider à préserver votre capital santé,
c'est ça l'assurance citoyenne !**

Et comme il est essentiel d'assurer la protection des données collectées, en santé particulièrement, AXA s'engage à respecter leur confidentialité.

⁽⁹⁾ Pour en savoir plus sur le Fonds AXA pour la Recherche : axa-research.org.

Votre interlocuteur AXA



Votre Espace Client **Mon AXA**

Retrouvez l'ensemble de vos services
en ligne sur **Mon AXA** via axa.fr

AXA vous répond sur :



☒ **Je choisis**
une assurance **citoyenne**

+ de confiance, + de prévention, + de solidarité, + d'engagement pour
l'environnement... Cette offre appartient à la gamme Assurance
citoyenne. Retrouvez les atouts citoyens de votre assurance sur axa.fr

La Téléconsultation AXA est une consultation médicale à distance assurée par un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins. Accessible 24h/24, 7j/7, partout dans le monde, elle est réservée aux bénéficiaires des contrats AXA. L'entretien est protégé par le secret médical. Avec l'accord du patient, un compte-rendu est envoyé au médecin traitant, qui reste au centre du parcours de soins. Si nécessaire, une ordonnance peut être transmise au pharmacien choisi par le patient et avec son accord, partout dans l'Union Européenne. Si une situation d'urgence est détectée, le patient est orienté vers un service d'urgence. La Téléconsultation AXA est un service conforme au décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine. Le service est autorisé par la CNIL et les données sont hébergées en France auprès d'un hébergeur agréé et sont conservées 20 ans. La Téléconsultation AXA ne se substitue ni au médecin traitant, ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée, notamment psychologique, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Aucun arrêt de travail, certificat médical ou renouvellement d'ordonnance ne peut être délivré. En santé individuelle le nombre de consultations est limité à 12 par an.

AXA France Vie : Société Anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle** : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245. **AXA France IARD** : Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle** : Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France** : Société Anonyme de droit français au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide - 92320 Châtillon.
Entreprises régies par le code des assurances.